

Conseil des commissaires

À une réunion ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda, tenue le 15 mai 2017, à 19 h 30, à son centre administratif situé au 70, rue des Oblats Est, Rouyn-Noranda, Québec, sont présents :

| | |
|--------------------|-------------------------|
| M. Henri Bégin | M. Jean-Pierre Frelas |
| M. Yves Dumulon | M. Steve Jolicoeur |
| Mme Samia El Hamri | Mme Claudette Latreille |
| M. René Forgues | Mme Mireille Vincelette |

M. Michel Labelle (commissaire-parent primaire)
Nathalie Tremblay (commissaire-parent EHDAA)

Tous commissaires formant quorum, sous la présidence de M. Daniel Camden

Sont absents : Mme Doris Bergeron et M. Arthur Leclerc

Assistent aussi à la réunion :

M. Yves Bédard, directeur général
M. Martial Drolet, directeur du Service des ressources financières
Mme Lyne Garneau, secrétaire générale
Mme Anne-Frédérique Karsenti, directrice des Services éducatifs
Mme Édith-Martine Lapierre, directrice du Service des ressources matérielles
M. Paul-Ange Morin, directeur du Service des ressources humaines

1. Ouverture de la réunion

Le président ouvre la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

CC-3071 Il est proposé par Michel Labelle, appuyé par Samia El Hamri, d'adopter l'ordre du jour en modifiant le titre du point 6.7 et en reportant les points 6.4 et 6.9 à la prochaine rencontre, ce qui est résolu à l'unanimité.

3. Vérification des suites données et adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 18 avril 2017.

Le directeur général indique que les suites ont été données à la réunion mentionnée en titre.

CC-3072 Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Jean-Pierre Frelas, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 18 avril 2017, ce qui est résolu à l'unanimité.

4. Demandes verbales de l'assistance

Messieurs Luc Gravel, Yvan Dallaire et Ronald Schampaert s'adressent au conseil des commissaires concernant le dossier de congédiement de 3 membres du personnel enseignant et du règlement des griefs.

5. Rapport des comités de travail

5.1 Comité de vérification

Henri Bégin fait un résumé des points traités au comité de vérification.

Conseil des commissaires

5.2 Comité des ressources humaines

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

5.3 Comité de gouvernance et d'éthique

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

6. Décision (points nécessitant une résolution)

6.1 Adoption des comptes

Il est proposé par Jean-Pierre Frelas, d'adopter les listes des chèques émis du 20 avril au 4 mai 2017 et conservées aux archives de façon permanente au dossier numéro 322-06, ce qui est résolu à l'unanimité.

6.2 Attribution de contrats

6.2.1 Mise aux normes et accessibilité – phase 1 (021RR1503) – Centre administratif

Considérant l'appel d'offres public émis le 11 avril 2017;

Considérant la lettre de recommandation reçue de la firme d'architectes Groupe conseil ARTCAD inc., à la suite de l'ouverture des soumissions le 11 mai 2017, à 10 h;

Considérant le budget disponible dans la mesure 30850 - Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées;

Considérant la confirmation de l'allocation du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur dans la mesure 50621 - Maintien des bâtiments pour l'année 2016-2017;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice du Service des ressources matérielles aux membres du comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

Il est proposé par Jean-Pierre Frelas, appuyé par Samia El Hamri, d'attribuer un contrat de construction au montant de 848 000 \$, avant taxes, représentant une somme de 974 988 \$, taxes incluses, à l'entreprise Construction Normand Martel inc., à la suite d'un appel d'offres public basé sur le prix le plus bas conforme, dans le cadre du projet de « Mise aux normes et accessibilité – phase 1 » du Centre administratif, et d'autoriser le président du conseil des commissaires et la directrice du Service des ressources matérielles à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

6.2.2 Vidange des fosses septiques et des trappes à graisse

Considérant l'appel d'offres sur invitation No 362630012 émis le 19 avril 2017;

Considérant l'ouverture des soumissions le 5 mai 2017, à 15 h;

CC- 3073

CC-3074

Conseil des commissaires

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice du Service des ressources matérielles aux membres du comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

CC-3075

Il est proposé par Michel Labelle, appuyé par Nathalie Tremblay, d'attribuer un contrat de service de nature technique à l'entreprise 9191-3095 Québec inc. (ABI-VAC) pour la vidange des fosses septiques et des trappes à graisse à la suite de l'appel d'offres sur invitation No 362630012 basé sur le prix le plus bas conforme, d'une somme de 40 071,70 \$, avant taxes, soit 46 072,44 \$, taxes incluses, pour la période de cinq ans ferme débutant le 1er juillet 2017 et se terminant le 30 juin 2022, et d'autoriser la directrice du Service des ressources matérielles à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

6.2.3 Surveillance des systèmes d'alarme intrusion

Considérant l'appel d'offres sur invitation No 362630013 émis le 24 avril 2017;

Considérant l'ouverture des soumissions le 5 mai 2017, à 10 h;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice du Service des ressources matérielles aux membres du comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

CC-3076

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Yves Dumulon, d'attribuer un contrat de service de nature technique à l'entreprise 9201-2467 Québec inc. (Sécuri-Tech), pour la surveillance des systèmes d'alarme intrusion des établissements de la Commission scolaire, à la suite de l'appel d'offres sur invitation No 362630013 basé sur le prix le plus bas conforme, pour un montant annuel de 4 550 \$, avant taxes, en plus des sorties du patrouilleur évaluées à 10 000 \$ par année, représentant un montant total de 14 550 \$, avant taxes, soit 16 728,86 \$, taxes incluses, totalisant une somme de 43 650 \$, avant taxes, soit 50 186,59 \$, taxes incluses, pour la période ferme de trois ans débutant le 1er juin 2017 et se terminant le 31 mai 2020, avec possibilité de renouvellement pour deux années supplémentaires, et d'autoriser le président du conseil des commissaires et la directrice du Service des ressources matérielles à signer le contrat pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

6.3 Approbation de dépenses

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

6.4 Guide de planification des immobilisations 2017-2020

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

6.5 Vente de l'immeuble portant le code 782110, situé au 12550, boulevard Rideau à Rouyn-Noranda, désigné comme étant l'école de Rollet, et dont le numéro de lot au cadastre officiel du Québec est le 4 644 991.

Considérant la résolution CC-2247 autorisant la demande auprès du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de vendre, par voie de soumission publique, l'immeuble désigné comme étant l'école de Rollet, sis au 12550, boulevard Rideau, Rouyn-Noranda;

Considérant l'autorisation reçue du ministre datée du 7 juillet 2016;

Conseil des commissaires

Considérant l'appel d'offres public réalisé par la Société québécoise des infrastructures (SQI) le 6 décembre 2016 pour une période de 6 semaines et le prolongement de cet affichage pour 10 semaines à compter du 10 janvier 2017;

Considérant le second prolongement de l'affichage effectué le 15 mars 2017 pour ajouter 2 semaines supplémentaires à la période de soumission;

Considérant l'ouverture des soumissions par la SQI le 12 avril 2017;

Considérant la seule offre reçue de Radaar technologies créatives inc. au montant de 8 800 \$ et que celle-ci est inférieure à la valeur municipale uniformisée;

Considérant le niveau de vétusté de l'immeuble et les investissements qui y sont requis;

Considérant les coûts d'entretien minimum requis depuis la fermeture du bâtiment;

Considérant le coût important à assumer pour la démolition de l'immeuble en l'absence d'acheteur;

Considérant les documents déposés et la présentation de la directrice du Service des ressources matérielles aux membres du comité de vérification;

Considérant la recommandation unanime des membres du comité de vérification compte tenu des éléments présentés;

CC-3077

Il est proposé par Jean-Pierre Frelas, appuyé par Yves Dumulon, de demander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur l'autorisation de vendre à Radaar technologies créatives inc., l'immeuble reconnu comme étant l'école de Rollet, sis au 12 550, boulevard Rideau à Rouyn-Noranda, pour la somme de 8 800 \$, avant taxes, soit 10 117,80 \$, taxes incluses, et d'autoriser la directrice du Service des ressources matérielles à signer le contrat de vente pour et au nom de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

6.6 Abrogation de la résolution CC-2127 « Demande à la Ville de Rouyn-Noranda – Terrain formation professionnelle »

Considérant la résolution CC-1847 adoptée le 15 octobre 2012 demandant au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation de vendre de gré à gré à la ville de Rouyn-Noranda au prix de 1 \$ le terrain sur la rue Chénier pour la construction d'une unité de 24 logements à loyer modique;

Considérant la résolution CC-1885 adoptée le 15 avril 2013 autorisant le directeur du Service des ressources matérielles à effectuer les démarches nécessaires à la vente du terrain de la rue Chénier par acte notarié;

Considérant la résolution CC-1907 adoptée le 17 juin 2013 acceptant que la Ville de Rouyn-Noranda vende à l'Office municipal d'habitation de Rouyn-Noranda le terrain de la rue Chénier pour une somme nominale de 1 \$ tout en renonçant à notre droit de premier refus;

Considérant la résolution CC-2127 adoptée le 20 avril 2015 demandant à la Ville de Rouyn-Noranda le don d'un terrain pour la formation professionnelle en échange du terrain situé sur l'avenue Chénier;

Considérant que nos besoins ont changé depuis la demande originale à la Ville de Rouyn-Noranda pour un terrain;

CC-3078

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Yves Dumulon, d'abroger la résolution CC-2127, ce qui est résolu à l'unanimité.

Conseil des commissaires

6.7 Demande à la Ville de Rouyn-Noranda pour un terrain

Considérant la résolution CC-3078, adoptée lors de la présente rencontre;

CC-3079

Il est proposé par Nathalie Tremblay, appuyée par Claudette Latreille, de demander à la Ville de Rouyn-Noranda de confirmer de façon officielle son engagement à céder à la Commission scolaire de Rouyn-Noranda un terrain de valeur équivalente à celui ayant fait l'objet d'une cession situé sur l'avenue Chénier, dans un secteur à définir en collaboration avec la Ville de Rouyn-Noranda et selon les besoins futurs de la Commission scolaire, ce qui est résolu à l'unanimité.

6.8 Représentation à l'Assemblée générale annuelle RSEQAT

Considérant notre affiliation au Réseau du sport étudiant du Québec Abitibi-Témiscamingue;

Considérant que le Réseau du sport étudiant du Québec Abitibi-Témiscamingue tiendra son assemblée générale le 13 juin 2017 à La Sarre;

Considérant la volonté du Réseau du sport étudiant du Québec Abitibi-Témiscamingue que trois représentants de la Commission scolaire puissent participer à cette rencontre;

Considérant l'intérêt manifesté par des membres du personnel qui sont en lien avec le sport scolaire;

CC-3080

Il est proposé par Michel Labelle, appuyé par Samia El Hamri, de déléguer Kévin Lambert, Josyane Tessier et Luc Lacroix à l'Assemblée générale annuelle du Réseau du sport étudiant du Québec Abitibi-Témiscamingue, ce qui est résolu à l'unanimité.

6.9 Représentation au conseil d'administration du RSEQAT

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

6.10 Adoption projet de division des circonscriptions électorales

Le directeur général dépose pour adoption un projet de division du territoire de la commission scolaire en 9 circonscriptions électorales, ce projet devant par la suite être soumis à la procédure de consultation publique conformément à la Loi sur élections scolaire (L.R.Q., c. E-2.3);

CC-3081

Il est proposé par Claudette Latreille, appuyée par Yves Dumulon, d'adopter le projet de division du territoire de la commission scolaire en 9 circonscriptions électorales intitulé *Politique relative à la division du territoire en circonscriptions électorales* (P-22-SG), et de le soumettre à la procédure de consultation publique suivant les dispositions de la Loi sur les élections scolaires (L.R.Q., c. E-2.3) ce qui est résolu à l'unanimité.

7. Orientation / Consultation / Reddition de comptes

7.1 Liste préliminaire des projets en immobilisation

Édith-Martine Lapierre dépose le document cité en titre.

7.2 Politique P-49-SE

Anne-Frédérique Karsenti vérifie si les commissaires ont des commentaires à apporter concernant le projet de politique P-49-SE qui sera à l'ordre du jour de la prochaine rencontre pour son adoption.

Conseil des commissaires

8. Informations

8.1 Direction générale

Yves Bédard informe les commissaires des dossiers qui sont en cours au niveau de la direction générale.

8.2 Secrétariat général

Il n'y a rien à rapporter à ce point de l'ordre du jour.

9. Rapport des commissaires-parents

9.1 Comité EHDAA

Nathalie Tremblay fait rapport des travaux du comité, et précise que la rencontre du 30 mai 2017 est remise au 6 juin 2017.

9.2 Comité de parents

Michel Labelle fait rapport des travaux du comité de parents.

10. Information des organismes

10.1 Association des commissions scolaires de l'A-T

Henri Bégin présente les dernières nouvelles de l'Association des commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue.

10.2 Fédération des commissions scolaires du Québec

Le président présente les dernières nouvelles de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

11. Rapport des représentations effectuées

Les membres font rapport des représentations effectuées.

12. Levée de la réunion

Il est proposé par Henri Bégin, appuyé par Yves Dumulon, de lever la réunion, ce qui est résolu à l'unanimité.

Il est 20 h 35 lorsque se termine la réunion.

Daniel Camden,
Président

Lyne Garneau,
Secrétaire générale